

Le Parc naturel régional du Verdon

recrute pour la saison estivale 2022

un(e) adjoint(e) au gestionnaire du site du Point Sublime / Couloir Samson

Site majeur des Gorges du Verdon, le Point Sublime / Couloir Samson (commune de Rougon – 04) connaît en saison touristique une fréquentation particulièrement importante. Il est en effet un point de découverte essentiel des Gorges. C'est un lieu qui accueille chaque année plusieurs centaines de milliers de visiteurs : grand public venant découvrir le paysage exceptionnel des Gorges, personnes en balades, pratiquants et entreprises de sport nature (activités en rivière, escalade et canyon, randonnées accompagnées...).

Pour améliorer l'accueil et la sécurité sur ce site très fréquenté, le Parc du Verdon a lancé une importante opération de requalification dont les travaux s'étalent entre 2020 et 2022. C'est un projet majeur qui conduira à la labélisation Grand Site de France pour le site classé des Gorges du Verdon.

La première tranche de travaux finalisée en juin 2021 a permis d'organiser le secteur du Point Sublime (parkings, cheminements, esplanade et belvédère) et le secteur du Couloir Samson (stationnement et cheminements, toilettes sèches).

Une deuxième tranche de travaux va démarrer au printemps 2022 afin de construire un bâtiment d'accueil et de service (Maison de site) ainsi que des équipements d'interprétation et de découverte sur l'esplanade du Point Sublime.

A la suite des travaux réalisés en 2020/2021, le site du Point Sublime / Couloir Samson a connu une première année de gestion grâce au recrutement d'une équipe dédiée composée d'un gestionnaire de site et d'agents polyvalents d'accueil et de parking. Cette saison 2021 a permis de mettre en place le dispositif d'accueil et de gestion du site.

La présente offre concerne donc la **reconduite du dispositif d'accueil et de gestion du site du Point Sublime / Couloir Samson sur la saison 2022.**

Pour la saison 2022, l'équipe d'accueil sera composée d'un(e) gestionnaire du site, d'un(e) adjoint(e) au gestionnaire et de 4 à 5 agents polyvalents d'accueil et de parking.

Mission :

L'adjoint(e) du gestionnaire a pour mission de participer au bon fonctionnement des services sur site en visant la qualité d'accueil de visiteurs, la bonne gestion des flux, des parkings et la sécurité des personnes. Il appuiera de plus le gestionnaire du site dans une partie de ses missions.

Pour cela il/elle sera en charge :

En tant d'adjoint(e), appuyer le/la gestionnaire :

- ✓ **Dans la gestion quotidienne en saison et l'encadrement des agents d'exploitation et remplacer le/la gestionnaire sur ces missions lors de ses jours d'absence sur site.**
- ✓ **Dans la gestion des services du site** (recettes des parkings payants)
- ✓ **Assurer les astreintes de gestion des parkings** (ouverture des barrières, à distance grâce à un téléphone de service, aux personnes se présentant après les horaires de fermeture) **le soir après l'heure de fermeture des parkings** (semaine et WE) **selon un planning partagé pour la saison avec le/la gestionnaire du site.**
- ✓

En tant qu'agent polyvalent d'accueil et de parking :

- ✓ **D'assurer la sécurité et la protection du site, des personnes et des équipements**
- ✓ **D'orienter et renseigner les usagers, aider les personnes en difficulté**
- ✓ **De contrôler et réguler le niveau d'occupation des parcs de stationnements selon l'organisation établie et d'encaisser les paiements sur certaines zones.**
- ✓ **D'assurer la surveillance et le bon fonctionnement des équipements** (faire remonter les dégradations éventuelles, les besoins de petits travaux...)
- ✓ **De participer à l'entretien de l'espace, à la collecte des déchets et au nettoyage des sanitaires**

Au quotidien l'adjoint(e) sera **encadré(e) par le/la gestionnaire de site**.
En l'absence du/de la gestionnaire de site, l'adjoint(e) sera **encadré(e) par le Chargé de gestion des sites naturels fréquentés** et le régisseur principal de la Régie de recettes.

Profil :

De niveau bac et plus en **tourisme, patrimoine, animation ou communication** possédant :

- Des connaissances dans l'accueil, la gestion d'équipements, l'entretien de sites.
- Maîtrise de l'anglais obligatoire,
- Une première expérience réussie d'agent d'accueil sur un site touristique est nécessaire
- Une capacité à organiser son travail en fonction des consignes orales et écrites et en respectant les règles d'hygiène et de sécurité
- Une polyvalence et une capacité d'implication
- Ponctualité et rigueur
- Une aptitude à travailler en équipe et une capacité dans la coordination d'équipe
- Le sens du relationnel, une attitude maîtrisée et une capacité à gérer des situations de conflits voire d'urgence.
- Une bonne condition physique
- Un permis de conduire catégorie B obligatoire pour la conduite des véhicules de services
- Une attestation de formation aux premiers secours sera un plus apprécié.

Rémunération : 1 490 € net mensuel environ + indemnités pour les astreintes assurées sur la saison + congés payés en fin de contrat.

Type de contrat :

- Contrat de 4 mois **du 8 juin au 30 septembre**
- 35 heures hebdomadaires

Conditions d'exercice :

- **Lieu** : travail en extérieur sur la journée, sur le site du Point Sublime / Couloir Samson à Rougon et au Domaine de Valx à Moustiers-Sainte-Marie (siège du Parc) au démarrage / à la fin de mission et ponctuellement sur la saison,
- **Travail en semaine, week-end et jours fériés** ; horaires modulés selon les besoins du Parc (démarrage possible dès 7h et fin possible à 20h30),
- Uniformes et matériels fournis

Candidature : Dépôt des candidatures **avant le 30 mars 2021**,

(Les entretiens d'embauche sont planifiés le 8 avril)

Lettre de candidature et CV à adresser à l'attention de « **M. le Président du Parc naturel régional du Verdon** »

- par mail à info@parcduverdon.fr

Pour toute question, vous pouvez écrire à Jean Carmille, chargé de gestion des sites naturels fréquentés, par mail à : jcarmille@parcduverdon.fr